



## Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX  
Tél / fax: 04.72.48.76.79  
<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>  
e-mail: [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)

Antenne de

# BULLETIN D'INFORMATION n° 11

octobre - novembre 2002

## Editorial

Tout d'abord merci à tous ceux qui sont venus nombreux à l'assemblée générale et qui nous ont manifesté leur soutien.

La saison écoulée a été fertile en événements et en particulier :

- Enquête publique sur le nouveau plan d'exposition au bruit. !
- Décision prise par le gouvernement Jospin, après un large débat public de créer un 3<sup>ième</sup> aéroport en région parisienne à Chaulnes
- Revirement du gouvernement Raffarin qui annule cette décision et envisage un possible redéploiement sur les aéroports de province avec toutes les conséquences négatives pour nous, riverains de Satolas.

- Promulgation le 28 juin par le préfet du nouveau plan d'exposition au bruit
- **Recours au conseil d'état par l'ACENAS contre cette décision**

Pour ce qui nous concerne, nous rappellerons sans relâche, les décideurs politiques et la chambre de commerce, **à revenir au bon sens élémentaire** qui serait d'admettre **qu'il n'y a pas de marché pour 4 pistes à Satolas.**

Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour la défense des riverains qui ne veulent pas subir sans réagir les pollutions engendrées par l'activité aéroportuaire.



### SAINT BONNET DE MURE R N 6

Certaines municipalités affichent leur position et font preuve d'idées originales.  
Feront-elles des émules ?

Et UN, et DEUX, et TROIS . . .

## Billet d'humeur

### VOUS AVEZ DIT MEGALOS ?....

Dans son bulletin « l'activité économique » n° 298 de mai 2002, la Chambre de Commerce annonce pour 2005 à Satolas, l'ouverture d'un **World Trade Center**.

Quelle modestie..... **Universe Trade Center** ou même **Galaxy Trade Center**, conviendraient mieux à l'importance de Satolas dans le monde aéronautique et des affaires.....

Mais aussi quel sens de l'actualité du meilleur goût, après les événements du 11 septembre 2001 à New York, qui mettaient en cause des avions détournés.....

**Espérons que la CCI ne pousse pas l'indécence jusqu'à prévoir l'inauguration un 11 septembre.**

### 3<sup>ème</sup> VICTOIRE JURIDIQUE POUR L'ACENAS

La cours administrative d'appel de Lyon a donné raison à l'**ACENAS** représentée par Me Zenou, par son arrêt du 20 juin 2002, qui annule la subvention de

**18 millions de Francs**, attribuée par le conseil général de l'Ain à l'aéroport de Satolas.

Après la région et la Courly, c'est un total de:

**190 millions de francs**

de subventions illégales dont l'**ACENAS** a obtenu l'annulation.

Ce résultat très satisfaisant est un élément de motivation supplémentaire dans l'action que nous menons contre l'extension injustifiée de l'aéroport.

## Plan d'exposition au bruit

Un simulacre de concertation ! Recours de l'ACENAS

Vous vous êtes prononcés en masse au cours de l'enquête publique **contre** le nouveau **plan d'exposition au bruit**. Et surtout **contre l'extension de l'aéroport** comme l'ont noté les commissaires enquêteurs.

Les conseils municipaux ont émis à une très large majorité un **avis défavorable**.

La commission consultative de l'environnement a voté **contre**.

La commission d'enquête a formulé de nombreuses **réserves**.

**Malgré ces avis négatifs**, et après avoir demandé un accord écrit du ministre des transports, le **préfet a promulgué le nouveau PEB, le 28 juin 2002**.

**Il s'agit d'un véritable déni de démocratie**, les différentes consultations n'étaient qu'une mascarade. **Vous avez donc été bafoués ainsi que vos élus**.

Bien entendu, l'**ACENAS** a déposé un recours au Conseil d'état. Ce dossier a été confié au cabinet d'avocats parisien Huglo-Lepage, spécialiste du droit de l'environnement.

Ce recours coûte cher:

**15 000 €** environ ( 100 000 Frs).

**Aussi, nous comptons absolument sur vous, pour nous aider financièrement**. Vos adhésions ou ré-adhésions ainsi que vos dons seront particulièrement utiles.(Bulletin ci-après)

Nous avons également sollicité les municipalités concernées, pour s'associer à ce recours, ou nous aider financièrement. A ce jour nous avons reçu 3 réponses positives. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés par le prochain bulletin des suites données par les conseils municipaux

Si les 2 pistes supplémentaires étaient réalisées, les nuisances de toutes natures pourraient aussi la vie des riverains situés très largement à l'extérieur de la superficie du PEB

Lors des forums des associations, vous avez été nombreux à demander des renseignements:

**Vos questions et remarques les plus fréquentes:**

**"Mais le PEB à quoi ça sert ?"**

**L**e PEB prépare l'extension et permet le développement de l'aéroport. Il prétend informer et protéger les **futurs** riverains. Il est mis en place avec **30 ans de retard !!!** alors même que l'essentiel de l'urbanisation sur nos communes est réalisé. Pour les **230 000 riverains actuels** il ne comporte que des **contraintes et inconvénients**, selon la zone du PEB où est située la commune.

Bien entendu les zones de bruit sont calculées de façon tout à fait théorique, sans tenir compte du relief et des autres nuisances sonores générées par l'activité aéroportuaire.

Zone A et B Habitations nouvelles interdites

Zone C Lotissements et immeubles interdits. Habitat individuel autorisé sous conditions strictes de ne pas augmenter la population dans la zone exposée.

Zone D habitations nouvelles autorisées sous réserve d'une protection phonique

**"Ce nouveau PEB qu'est ce que ça change concrètement pour nous ?"**

**L**a zone de bruit où se situe votre logement sera indiquée clairement sur l'acte de vente, donc perte de valeur immobilière.

Même si la maison est bien insonorisée:

- pourrez-vous profiter tranquillement de votre jardin ?
- qui assumera le surcoût de fonctionnement du système de traitement de l'air devenu indispensable suite à l'insonorisation ?

Un aéroport pollue l'atmosphère comme 3 rocades.  
Que deviendra notre santé ?

**"L'ACENAS dit que le PEB gèle l'urbanisme alors que l'on construit encore et encore."**

**L**es permis de construire des nouvelles constructions ont été délivrés avant sa mise en application. De plus les terrains constructibles étant de moins en moins nombreux du fait de ce gel, ceci donne un coup de fouet temporaire aux nouvelles constructions. On voit même des constructions hors PEB, alors qu'elles seront en zone D ou même en zone C lors de sa prochaine révision avant 2 ans.

**Une affirmation trop souvent entendue:**

**"De toutes façons, s'ils veulent faire 4 pistes, ils les feront."**

**P**enser de cette manière, c'est laisser faire et subir sans réagir.

De nombreux exemples démontrent que lorsque la population se mobilise, il est possible de modifier le cours des choses, même face à des lobbies très puissants : EDF, Armée, B.T.P, etc. . .

Par exemple tout le monde a gardé en mémoire :

Les paysans du Larzac qui ont obtenu l'abandon de l'extension du camp militaire, après 10 ans de lutte.

Les bretons de Plogoff se sont révoltés et ont obtenu l'arrêt du projet de centrale nucléaire à la pointe du Raz .

Et plus récemment :

L'abandon du projet de canal Rhin-Rhône.

Le maire d'Amiens, Gilles de Robien avait demandé l'implantation à Chaulnes dans la Somme du 3ème aéroport parisien. Après le tollé général des habitants, il n'a pas hésité à se déjuger, son premier acte de Ministre des Transports a été de remettre en cause le choix de ce site.

## Les accidents d'avions sur agglomérations ! → c'est possible !

**Le crash meurtrier d'un avion-cargo, jeudi 4 juillet 2002, sur un quartier populaire de Bangui a eu des précédents.**

Voici un rappel des accidents d'avion sur agglomérations, ( source AFP):

- **4 mai 2002** : un avion de la compagnie nigérienne EAS Airlines s'écrase près de l'aéroport de **Kano** (nord du Nigeria) faisant **149 morts dont 70 au sol**.

- **15 avril 2002** : un Boeing 767 d'Air China venant de Pékin s'écrase sur une zone d'habitation près de **Busan** (sud-est de la Corée du sud): **129 morts**.

- **12 novembre 2001** : aux Etats-Unis, un Airbus A300 s'écrase, quelques minutes après son décollage sur le quartier résidentiel de **Queens**, à **New York** faisant **265 morts**: les 260 passagers et **cinq personnes à terre**, dans l'incendie de leur maison.

- **11 septembre 2001** 3 000 morts suite au détournement de 4 vols réguliers.

- **25 juillet 2000** : un Concorde d'Air France s'écrase sur **Gonesse** (banlieue parisienne) peu après son décollage : **113 morts dont 4 au sol**, des employées d'un hôtel.

- **16 février 1998** : un Airbus de la compagnie China

Airlines (CAL) s'écrase près de l'aéroport international de **Taipei** après avoir percuté plusieurs maisons. **202 morts**, les 196 personnes à bord et **6 victimes au sol**.

- **6 décembre 1997** : un avion-cargo militaire russe Antonov-124 s'écrase sur un quartier résidentiel d'**Irkoutsk**, en Sibérie faisant **plus de 90 morts**

- **31 octobre 1996** : un Fokker 100 de la compagnie brésilienne TAM s'écrase sur un quartier résidentiel de Sao Paulo. **101 morts** (96 personnes à bord, **5 habitants du quartier**).

- **8 janvier 1996** : crash d'un avion-cargo Antonov An-32, sur le marché de Simbazitika, à **Kinshasa**, faisant "au moins **300 morts**" **parmi la population**..

- **4 octobre 1992**: un Boeing 747-200 cargo de la compagnie israélienne El Al s'écrase sur la banlieue sud-est d'**Amsterdam**, après avoir perdu deux moteurs peu après le décollage. L'accident fait officiellement **43 morts** et **36 blessés**. Le 1er octobre 1998, El Al confirme la présence d'explosifs et de produits chimiques dans l'avion.

- **5 octobre 1991** : un Hercules C-130 de l'armée indonésienne tombe sur un immeuble près de **Jakarta**: **136 morts**



-----

**A.C.E.N.A.S. Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas**  
Mairie d'Heyrieux  
38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79 e-mail: acenas@wanadoo.fr

**ADHESION JUIN 2002 / JUIN 2003**

Première adhésion  
 Renouvellement

demain  
est à vous

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	Tél:

● Adhésion par personne pour l'exercice juin 2002/juin 2003 :

\_\_\_ x  5 € ou \_\_\_ x  10 € (membre bienfaiteur)

● Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier  oui  non

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'**ACENAS** et je fais un DON de :  10 €  20 €  50 €  autres: . .

*Note d'information: En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.*

*(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)*

Date :

Signature :